



Landéda, le 17 septembre 2026

CONSEIL MUNICIPAL du 23 septembre 2026

**CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LES MARCHÉS
D'ASSURANCES COMMUNALES**

RAPPORT N°09/08/2026

La Commune de Landéda souscrit des marchés d'assurance avec différents prestataires.

Les marchés d'assurance arrivent à échéance le 31 décembre prochain. Afin d'avoir une continuité de service, il faut renouveler les marchés.

Ainsi, cinq lots sont définis : Dommages aux biens – flotte automobile – responsabilité civile – protection juridique – cyber risques.

La durée des marchés est de 6 ans chacun. Le montant estimé est de plus de 221 000 € HT pour la durée des marchés. De ce fait, et conformément au code de la Commande publique, la procédure est celle d'un appel d'offres européens.

La procédure étant formalisée au vu du montant cumulé des lots et sur la durée, il faut donc constituer une commission d'appel d'offres. L'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales précise :

« La commission est composée de la manière suivante : Lorsqu'il s'agit d'une région, de la collectivité territoriale de Corse, d'un département, d'une commune de 3 500 habitants et plus et d'un établissement public, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ».

Toutefois, à la différence des commissions ordinaires, chaque titulaire doit également avoir un suppléant.

Ainsi, un appel à candidature est lancé afin de recueillir 5 titulaires et 5 suppléants.

Je vous propose donc de :

- Renouveler les marchés d'assurance selon les cinq lots définis ci-dessus pour une durée de 6 ans par une procédure d'appel d'offres ;
- Constituer la commission d'appel d'offres comme définie ci-dessus qui devra se réunir pour désigner l'attributaire de chaque lot ;
- Désigner les membres de la Commission.



Nombre de membres

en exercice	= 27
Présents	= 21
Votants	= 27

Délibération du conseil municipal

N°09/08/2026

Réunion du 23 septembre 2026

**CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LES MARCHÉS
D'ASSURANCES COMMUNALES**

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de David KERLAN, Maire de la commune,

Étaient présents : David KERLAN, Alexandre TREGUER, Anne POULNOT-MADEC, Jean-Luc CATTIN, Martine KERFOURN, Laurent LE GOFF, Catherine COUSTANCE, Hakara TEA, Camille SORDET, Alain PAUL, Isabelle POUILLAIN, Françoise GOURIOU, Patrick TAVELLA, Florence MORIZE, Franck DAOUBEN, Françoise GOURVENNEC, Brice ABDEBREIMAN, Katia GOUZIEN, Romain LAOT, Bérangère CREAC'H, Thomas GUELENNOC

Absents :

Philippe COAT donne procuration à David KERLAN

Rachel BODENES donne procuration à Martine KERFOURN

Céline SIMIER donne procuration à Isabelle POUILLAIN

Ronan BIHANNIC donne procuration à Alain PAUL

Muriel COLLOMBAT donne procuration à Camille SORDET

Gwenaél MAHÉ donne procuration à Brice ABDEBREIMAN

Madame Katia GOUZIEN a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré, par 27 voix Pour,

Madame Anne POULNOT-MADEC, rapporteur(e), entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

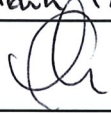
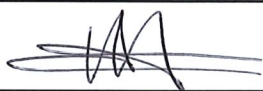
Vu le rapport de M. le Maire,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal décide de constituer la commission d'appel d'offres de la manière suivante : 5 titulaires et 5 suppléants.

ARTICLE 2 : Le Conseil Municipal désigner les élus suivants :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Anne POULNOT-MADEC	Bérengère CREAC'H
Alain PAUL	Camille SORDET
Florence MORIZE	Brice ABDEBREIMAN
Hakara TEA	Laurent LE GOFF
Patrick TAVELLA	Catherine COUSTANCE

KERLAN David		BIHANNIC Ronan	Procurator à Alain PAUL
POULNOT-MADEC Anne		GOURIOU Françoise	
COAT Philippe	Procurator à David KERLAN	TAVELLA Patrick	
BODENES Rachel	Procurator à Martine Kerfourn	COLLOMBAT Muriel	Procurator à Camille SORDET
CATTIN Jean-Luc		MAHE Gwenaël	Procurator à Brice ABDEBREIMAN
KERFOURN Martine		MORIZE Florence	
LE GOFF Laurent	Procurator à Thomas GUELENNOC arrivé à 14h16	DAOUBEN Franck	
COUSTANCE Catherine		GOURVENNEC Françoise	
TREGUER Alexandre		ABDEBREIMAN Brice	
SIMIER Céline	Procurator à Isabelle POUILLAIN	GOUZIEN Katia	
TEA Hakara		LAOT Romain	
SORDET Camille		CREAC'H Bérengère	
PAUL Alain		GUELENNOC Thomas	
POULLAIN Isabelle			